



## COTISATIONS 2011

**Snipe n°**  
**Nom du bateau**

--	--

(Open de France 2010 - Quiberon - Photo: JC Gerard)

### BARREUR OU PROPRIETAIRE

Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse	..... ..... .....		
Téléphone	Portable		Télécopie
Adresse Courriel			
Licence n°	Club n°		Ligue n°
Nom du Club			

### EQUIPIER

Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse	..... ..... .....		
Téléphone	Portable		Télécopie
Adresse Courriel			
Licence n°	Club n°		Ligue n°
Nom du Club			

<b>COTISATIONS</b> Majoration de 3,-€ par cotisation après le 01/05/2011	Bateau seul: 53,-€. Si barreur et équipier <u>22 ans ou moins*</u> : 23,-€	
	Barreur: 17,-€. Pour les <u>22 ans ou moins*</u> : 12,-€	
	Equipier: 17,-€. Pour les <u>22 ans ou moins*</u> : 12,-€	
	Bateau ancien (numéro inférieur à 15000): 23,-€	
<b>D O N S</b>		
<b>TOTAL A REGLER A L'ORDRE DE L'A.F.S.</b>		

(\* junior au 31/12/2011 statuts SCIRA art. 11)

(Des exemples sont disponibles sur le site <http://asso.ffv.fr/snipes-fr>)

A renvoyer accompagné du règlement correspondant libellé à l'ordre de l'A.F.S. à l'adresse suivante:

**Sylvie LE BOUR-BOISAUBERT - 24, av. du Général Leclerc - 94100 SAINT-MAUR**  
**Avant le 1<sup>er</sup> mai 2011**

S'il y a plusieurs bateaux, barreurs ou équipiers, utilisez plusieurs formulaires. Le règlement peut par contre être groupé.

Merci pour votre aide et votre participation, bonne saison 2011!